

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu

le **jeudi 23 mai 2019 à 20 heures**, à la Maison communale

**Objet:**

**CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 25 avril 2019
2. Plan de Cohésion Sociale - Décision
3. Assemblée Générale ORES Assets le 29 mai 2019 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions y afférentes
4. Assemblée Générale de la SCRL « La Terrienne du Luxembourg » le 07 juin 2019 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions y afférentes
5. Assemblée Générale SOFILUX le 19 juin 2019 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions y afférentes
6. Assemblée Générale VIVALIA le 25 juin 2019 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions y afférentes
7. Centre Sportif et de Loisirs ASBL – Rapport d'activités – Présentation du Compte 2018
8. Fabrique d'Eglise de Fontenoille – Compte 2018 – Approbation
9. Compte 2018 du CPAS - Approbation
10. Location terrain communal à Florenville – Approbation
11. Acquisition d'un camion – Décisions
12. Parc Naturel de Gaume – Rapport d'activités 2018 – Perspectives 2019 - Décision
13. Gestion des Cours d'Eau – Convention de Coopération horizontale non institutionnalisée entre la Commune et la Province de Luxembourg - Approbation

14. Espace Accueil de la rue d'Orval – devis ORES –  
révision délibération du 25.04.2019

15. Plan d'investissement communal - Décisions

**16. COMMUNICATIONS FINANCIERES**

A) Approbation par le Gouverneur en date du  
18.04.2019 de la délibération du Conseil  
communal du 28.03.2019 relative à la fixation  
de la dotation communale au budget 2019 de la  
ZP Gaume

B) Réformation en date du 09.05.2019 par la  
Ministre DE BUE du budget 2019 voté en séance  
du Conseil communal en date du 28.03.2019

C) Approbation par la Ministre DE BUE en date  
du 09.05.2019 de la délibération du Conseil  
communal du 28.03.2019 relative au Compte  
communal 2018

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Le Bourgmeste,

R.Struelens

J.Gigot